



POUR AUTRUI

de Pauline Bureau / *La part des anges*



CR Floriane de Lassée

Théâtre
A partir de la classe Seconde

Le mardi 22 février 2022 – 20h
Palais des Arts, Vannes
Salle Lesage

PREAMBULE

La gestation pour autrui (GPA) est interdite en France. Dans le cadre des débats sur la révision de la loi de bioéthique, cette interdiction est peu remise en cause. En revanche, la question de la reconnaissance dans le droit français des enfants nés à l'étranger par une GPA a évolué ces dernières années.

L'auteure et metteuse en scène Pauline Bureau s'est emparée de cette question sociétale dans son nouveau spectacle. Elle utilise toujours la même méthode, basée sur le collectage de témoignages des différentes parties de la société confrontées à cette question : mères porteuses, enfants nés de GPA, avocats, associations, sociologues...

L'HISTOIRE

Liz a 35 ans et parcourt le monde. Elle fait de la gestion de chantier avec une spécialisation pour la végétalisation des toits et espaces extérieurs. Alexandre est marionnettiste. Souvent en tournée, il vit dans les hôtels. Bloqués par la neige dans un aéroport à Francfort, ils se rencontrent. C'est le début de notre histoire. Coup de foudre. Envie d'avoir un enfant. Mais ça ne se passe pas comme ils l'avaient prévu. La vie les emmène ailleurs, sur un chemin inattendu.

Dans ce voyage, Liz et Alexandre vont découvrir en eux une force insoupçonnée qu'ils n'imaginaient pas. Ils vont tracer un chemin singulier et aller de l'autre côté de l'océan rencontrer Rose, qui a le nom d'une fleur et l'envie de porter leur enfant.

L'IDEE DE DEPART DE PAULINE BUREAU

PREMIÈRES NOTES

Ça fait longtemps que j'ai envie de raconter l'histoire d'une grossesse, d'interroger la question de la maternité et plus largement de la parentalité. Au début, c'est embryonnaire.

Petit à petit, ça se construit dans ma tête. Ce sera l'histoire d'une femme, ici, en France, qui ne peut pas avoir d'enfant. Et l'histoire, ailleurs, en Amérique du Nord, d'une femme qui va porter son bébé. Sur le plateau, s'écrira le journal de bord de ces neuf mois pendant lesquelles l'une attend un enfant que l'autre porte dans son ventre. Neuf mois pour donner la vie chacune à sa façon. Une aventure mystique, spirituelle, commune qui les dépasse et bouscule ce que chacune d'elle pensait savoir de l'existence.

Qu'est-ce que ça veut dire mettre au monde ? A quel moment devient-on parent ? Qu'est ce qui fait famille ? Combien de naissances vit-on dans une vie ?

Je souhaite aujourd'hui mettre en récit notre monde dans ce qu'il a de plus contemporain ; proposer une histoire sensible qui raconte une gestation particulière ; sortir des idées toutes faites et des préjugés ; permettre à chacun de comprendre les enjeux, les mécanismes, la beauté, les difficultés de cette histoire singulière.

Je partirai dans cette aventure avec les acteurs avec qui j'ai l'habitude de travailler. Ensemble, nous rencontrerons des acteurs anglophones. Nous créerons le spectacle avec eux, en deux langues, au fil de résidences ici et en Amérique du Nord. Nous prendrons le temps de rêver, de jouer, de vivre ensemble. Nous nous imprènerons des lieux, des histoires, des musiques, des lumières, des couleurs.

Confiance, étymologiquement, ça veut dire faire avec. C'est le mot qui guide ces deux femmes, le mot qui nous guidera dans le travail.

J'ai quelques images que j'ai envie de partager avec vous :

Chaque soir, un homme enregistre sa voix en MP3. Puis il envoie par mail un fichier audio à l'autre bout du monde à la femme qui porte son enfant et qui ne parle pas sa langue et elle met un casque sur son ventre pour que le bébé qui y habite puisse entendre la voix de son père.

La femme qui porte le bébé demande une seule chose, elle l'exige par contrat, c'est de passer une heure avec le nouveau-né, en tête à tête, sans personne pour écouter ce qu'elle a à lui confier.

Peut-être que la femme qui porte le bébé est sage-femme, qu'elle travaille la nuit auprès de nouveaux nés, qu'elle fait souvent une pause en écoutant le bruit des battements de cœur dans la salle des prématurés.

Pauline Bureau - 2019

IMAGES ET DESSINS REALISES LORS DU PROCESSUS DE CREATION



Projet de la scénographe Emmanuelle Roy de l'appartement de Liz et Alex

ENTRETIEN AVEC PAULINE BUREAU – juin 2021

« La fragilité du vivant »

Quelle est l'histoire de Pour autrui ?

L'histoire débute comme une comédie romantique. Une femme rencontre un homme. Ils ont un coup de foudre et l'envie d'avoir un enfant mais tout ne se passe pas comme ils l'avaient prévu. Ils vont vivre des montagnes russes émotionnelles et tracer un chemin singulier pour fonder leur famille.

J'avais envie de raconter la façon dont la vie ne vous conduit pas toujours là où vous l'aviez imaginé, la violence des situations auxquelles on peut être confronté et la beauté de certains moments.

Il y a des éléments très personnels dans ce spectacle ?

Oui en effet, disséminés un peu partout, et parfois même sans que je m'en aperçoive. J'ai deux enfants et je me suis souvent dit durant mes grossesses que l'on racontait peu ces moments suspendus où l'on est deux dans un corps. J'avais envie de prendre le temps de suivre ces neuf mois sur le plateau, de parler de l'attente aussi, de l'enfant avec qui l'on vit bien avant qu'il naisse. Ici, ce n'est pas la même femme qui porte et attend le bébé.

Et puis il y a d'autres éléments pour lesquels je me suis inspirée, entre autres, de mon histoire personnelle. La fausse couche ou le cancer sont des épreuves que j'ai traversées ces dernières années. J'ai pu ressentir intimement le lien entre la vie et la mort, la fragilité du vivant, et j'ai eu envie de parler, concrètement, de l'émotion, de l'hôpital, cet endroit incroyable où la vie arrive et où la mort rôde, de ces moments où la vie tremble. Cela reste des événements tabous encore aujourd'hui, d'autant plus durs à affronter que l'on croit que l'on est seul, puisqu'il est rare qu'on en parle.

Est-ce un projet récent ?

J'avais depuis longtemps l'idée de faire un spectacle sur la gestation pour autrui, qui me semble l'un des territoires d'inégalités puissantes qui existe aujourd'hui dans notre pays. Puis j'ai été percutée par le réel et sais très bien depuis lors les limites d'un corps. À l'hôpital j'ai fait des rencontres avec des femmes qui m'ont raconté leur histoire et ont donné de la chair à ce projet de création. Puis j'ai mené le même type de travail documentaire que pour mes précédents spectacles : j'ai rencontré des femmes qui avaient eu recours à la GPA ou qui avaient porté un enfant pour une autre personne, des experts, une avocate spécialisée, la sociologue Irène Théry. En m'appuyant sur ces récits de vie et sur mon histoire personnelle, j'ai tissé ce spectacle malgré les thèmes parfois difficiles qu'il aborde, j'avais envie que ce soit un spectacle qui aille vers la lumière et vers la joie.

Ce spectacle raconte l'histoire d'une gestation pour autrui. S'agit-il d'un plaidoyer ?

Ce n'est pas un spectacle théorique ou documentaire sur la GPA. Dans la société aujourd'hui, il me semble que l'on parle beaucoup de GPA mais que l'on ne la raconte pas. En France, il y a encore peu de récits, mis à part quelques témoignages très inspirants. L'histoire ici est celle d'une femme en France, ne pouvant enfanter pour des raisons médicales qui rencontre une femme aux États-Unis et qui portera son enfant. Dans ce récit ce qu'il m'importe de traverser ce sont leurs parcours individuels, leur trajectoire singulière, dans ses dimensions spirituelle, poétique et politique. Il ne s'agit pas d'expliquer ce qui est bien ou mal ou d'exposer des opinions diverses. Parce que la vie m'a appris que l'on peut avoir un avis, être confronté à certains événements et en changer ! La vie nous rappelle parfois à l'ordre, somme toute, nous décidons de certaines choses mais certainement pas de tout. Les cartes nous sont distribuées et nous jouons la partie. Et dans ce jeu, la violence, la fragilité, le merveilleux et le dégueulasse se côtoient. Chacun navigue comme il peut.

Je souhaitais également interroger les notions de filiation et de famille, dont la définition a beaucoup évolué depuis les années 1980, sans que la loi évolue au même rythme. Je vois bien autour de moi une variété de façons d'être parents aussi bien que de modèles familiaux possibles, et à l'intérieur de ces familles, autant de façons différentes de créer du lien, que ce soit avec des beaux-parents, des parrains, marraines, bref une multiplicité de personnes qui sont autant de soutiens pour les enfants. Parler de ce que représente fonder une famille aujourd'hui, dans toute cette diversité, est me semble-t-il une manière de raconter quelque chose de notre monde.

Enfin, j'ai su très vite que je voulais que le spectacle s'achève avec la parole de l'enfant, tout le récit conduisant à elle, cette enfant qui est née avec cette histoire, mais que l'on ne peut résumer aux seules conditions de sa naissance.

Pour autrui vient après d'autres spectacles qui abordaient la question politique du corps des femmes. Peut-on dire qu'il s'inscrit dans la même veine ?

Étonnamment, quand on est une femme et qu'on parle de soi, on retrouve toujours une question politique : nos corps sont constamment traversés par la politique. Nos personnes comme nos corps restent un enjeu politique.

Hors la loi traitait de la question du corps des femmes dans les années 1970, c'était un projet presque patrimonial, pensé pour la Comédie-Française, sa troupe et son histoire. La version contemporaine de cette réflexion est la gestation pour autrui, la manière dont l'État continue d'interférer sur le corps des femmes, à penser qu'elles ne savent pas exactement ce qu'elles font quand elles prennent une décision qui les concerne, à les empêcher de porter un enfant pour autrui parce qu'il a été décidé de ce que chaque femme peut et doit faire avec son corps.

Mais, comme pour l'avortement, il y a un sens de l'histoire. Aujourd'hui il est scientifiquement possible de faire une GPA avec le matériel génétique du couple d'intention, ou un matériel génétique autre que celui de la femme qui porte le bébé. Ce qui a été inventé ne sera pas désinventé. De nombreux pays se dirigent vers une légalisation de la GPA. Or, la France se retrouve dans la même situation que face à l'avortement dans les années 1970, seule face aux nations qui légifèrent.

Qu'est-ce que signifie, en tant que nation, de déléguer à d'autres la liberté de légaliser une pratique ? Qu'est-ce que cela veut dire de permettre aux plus riches d'y accéder tandis que les plus pauvres ne peuvent y prétendre ? Je crois que de toute façon nous y viendrons ; la question, c'est dans quelle temporalité. Il y a dans cette création un intérêt plus marqué pour la question écologique. Pourquoi ? Dans le spectacle, l'éveil écologique des personnages repose sur deux points. Il est, tout d'abord, lié à la prise de conscience, du fait de la maladie, de l'existence des perturbateurs environnementaux. Au niveau individuel, la naissance et la mort sont toujours un mystère : qu'est-ce qui fait que la vie se crée, que la vie s'en va, que les cellules se transforment ? Et au niveau collectif, des tendances s'affirment et l'explosion des maladies liées aux perturbateurs environnementaux en est une. Ensuite, cet éveil écologique est lié au fait de devenir parents, de ne pas déléguer la responsabilité de notre génération face à la dérégulation héritée de nos propres parents. Réaliser que le monde que l'on est en train de construire est celui que nous laisserons à nos enfants et aux enfants de nos enfants. Cette prise de conscience crée une urgence. Je constate d'ailleurs que la génération Z n'est plus prête à faire de compromis sur ces préoccupations écologiques.

Quelle est la place des marionnettes dans le spectacle ?

Le personnage d'Alexandre est marionnettiste. Cette figure d'artiste permet une mise en abyme sur le va-et-vient incessant entre la vie et la création : ce qu'il crée est nourri de sa vie, et en retour ses créations nourrissent sa vie. Ce qui m'intéresse scéniquement, c'est l'existence propre de ces marionnettes très réalistes. Parfois l'acteur la manipule et parfois la marionnette prend vie d'elle-même. Ce jeu est peut-être aussi une métaphore de mon écriture dans laquelle les personnages que je crée prennent parfois le pouvoir et font des choses auxquelles je ne m'attendais pas, souvent belles et étonnantes. Et puis les marionnettes, c'est une autre façon de poser la question de l'inanimé qui s'anime, c'est assez magique et épatant de voir une poupée allongée qui a l'air morte prendre vie quand on la manipule.

Pourquoi écrire ce spectacle en plusieurs langues ?

C'était d'abord une nécessité documentaire. Les couples, qui ne peuvent pas faire de GPA en France puisqu'interdite, doivent aller loin, dans tous les sens du terme, pour réaliser leur projet. Et beaucoup choisissent les États-Unis, parce que la GPA y est éthique, c'est à dire pensée et encadrée. La part d'incompréhension, due à la langue, entre Liz et Rose, qui porte son enfant, et surtout la façon dont cette incompréhension est dépassée, m'intéressait particulièrement. Elles ne parlent pas la même langue, mais ce qu'elles partagent est au-delà des mots, au-delà du texte. Il me semble que c'est d'ailleurs comme ça dans tous les spectacles, les mots ne sont que des moments entre les silences, et ce qui se dit n'est pas toujours le plus important.

J'ai donc d'abord recherché deux acteurs américains, pour faire entendre leur langue maternelle au plateau. Il se trouve que l'un des acteurs que j'ai rencontré est également arabophone, j'ai donc écrit un personnage en conséquence. J'ai également proposé aux acteurs avec lesquels je travaille habituellement de relever le défi de jouer dans d'autres langues. C'était possible pour les personnages de français exilés aux États-Unis comme Kate, la sœur de Liz, ou Claire, qui est française et travaille dans un centre de fertilité à la mise en relation entre les parents français et les femmes américaines. Le plaisir que l'on a à collaborer depuis longtemps est aussi lié à ces jeux entre nous : pour Féminines, il fallait jouer au foot, être une équipe sportive crédible, dans Pour autrui, le jeu avec les marionnettes et en langues étrangères est notre challenge !

Comment le décor permet-il de multiplier les espaces pour se jouer entre deux continents ?

Emmanuelle Roy, avec qui je travaille depuis longtemps, intervient toujours très tôt dans le processus d'écriture. Pour ce spectacle, nous sommes parties de l'œuf, en écho à la maternité et à la fécondation, pour créer le module central positionné sur une tournette. Ensuite, nous avons développé des univers concentriques pour qu'ils puissent s'imbriquer les uns dans les autres. C'était un véritable Tetris de combiner les différents décors et les espaces de projection vidéo. C'est un jeu auquel on a plaisir à s'adonner ensemble, puisqu'elle commence sa conception alors que le texte est en cours d'écriture et ne s'achève qu'en fonction et grâce à ses décors. Par exemple, son décor de l'aéroport me semblait très évocateur et c'est lui qui m'a amené à écrire la scène de l'accouchement. C'est le même travail que je mène avec Alice Touvet aux costumes. Ses recherches m'aident à préciser chacun des personnages en amont des répétitions et nourrissent l'écriture. Nous réfléchissons ensemble à l'iconographie du spectacle. Avec *Pour autrui*, nous avons notamment baigné dans les images bibliques de la Vierge et de la nativité. Retravailler cette iconographie religieuse de façon contemporaine, repartir de cette question du sacré permettent aussi d'aborder la dimension de mystère et de merveilleux qu'il y a dans toute naissance.

COMPAGNIE LA PART DES ANGES

« Ce qui m'intéresse, c'est d'atteindre l'ossature poétique de toute vie. De montrer comment une personne ordinaire devient une héroïne. » Pauline Bureau – mai 2019

L'important pour La part des anges, c'est d'éveiller un maximum de spectateurs à l'écriture contemporaine et à la dramaturgie du réel. Après un premier cycle de créations centré sur la construction de l'identité, le travail de la compagnie s'est attaché à explorer la vie des femmes et de la société contemporaine dans de grandes fresques théâtrales. Par un travail long et minutieux de rencontres, Pauline Bureau s'empare de parcours de vie d'héroïnes contemporaines auxquelles le théâtre s'est jusqu'alors peu intéressé.

Modèles s'interrogeait sur la construction intime de la féminité et la condition des femmes aujourd'hui.

Sirènes explorait la construction de la personnalité à travers l'héritage familial et les secrets de famille.

Avec **Dormir 100 ans**, spectacle tout public à partir de 8 ans, Pauline Bureau s'est adressée aux enfants et à leurs parents autour de ce moment tant attendu par les jeunes, et si appréhendé par les parents : l'entrée dans l'adolescence et les épreuves pour devenir soi-même.

Dans **Mon Cœur**, il s'agit d'une victime du Médiateur au corps détruit par le monde politique et social.

Hors la Loi évoque le parcours d'une adolescente violée dont l'avortement clandestin médiatisé sera à l'origine d'un des combats féministes les plus emblématiques et donnera naissance en 1975 à la Loi Veil (encadrant la dépénalisation de l'avortement).

Féminines relate le parcours d'une équipe de football de femmes créée en 1968 à Reims qui deviendra championne du monde. Derrière cette histoire, se tissent encore des luttes pour casser les clichés de genre et la reconnaissance des sports collectifs féminins interdits sous le Régime de Vichy.

Dans **Pour autrui**, Pauline Bureau continue sa recherche de nouveaux récits pour questionner notre société. Que veut dire être mère aujourd'hui ? Deux femmes feront face à des choix qui vont aller bousculer leurs convictions.

LA GESTATION POUR AUTRUI EN FRANCE / QUELQUES REPERES LEGISLATIFS

(source La part des anges)

Avant 1994, la gestation pour autrui n'est ni autorisée, ni prohibée. De nombreux exemples existent dans la bible ou les romans. La pratique n'est pas encadrée.

Années 80 - Créée par le gynécologue marseillais Sacha Geller, l'association Alma Mater met en relation couples infertiles et mères porteuses, rémunérées à hauteur d'environ 60 000 francs.

1982 - Antenne 2 diffuse un reportage qui fait beaucoup de bruit. Stérile, Magali a demandé à sa sœur jumelle, déjà mère de deux enfants, de porter un bébé pour elle, conçu par insémination artificielle avec les gamètes de Denis, son mari.

1988 - Dissolution d'Alma mater, jugée « contraire aux lois et aux bonnes mœurs ». Cette décision sera confirmée par la Cour de cassation en 1989. D'autres associations de ce type existaient en France à l'époque. Elles doivent aussi mettre la clé sous la porte.

1989 - La Cour de cassation établit dans un arrêt la nullité de toute convention établie avec une femme prête à porter un enfant pour une autre, même à titre gracieux. « Il n'y a que les choses qui sont dans le commerce qui puissent être l'objet des conventions ».

1994 - Le législateur marche dans les pas de la Cour de cassation et établit la nullité des conventions que les couples passent avec une femme porteuse en France. La loi sanctionne aussi pénalement les intermédiaires. Depuis lors, ceux qui font une GPA en France risquent 7 500 euros d'amende et six mois d'emprisonnement.

2008 - La Cour de cassation s'oppose à la transcription sur les registres de l'état civil français d'actes de naissance établis à l'étranger pour des enfants nés à l'issue d'une gestation pour autrui.

2014-2018 - Appelée à se pencher sur les cas des couples de parents d'enfants nés de GPA aux Etats-Unis (dont Dominique et Sylvie Mennesson), la Cour européenne des droits de l'homme a estimé en 2014 que si la France peut interdire la GPA sur son territoire, elle ne peut refuser de reconnaître les enfants d'une mère porteuse à l'étranger. La France n'a pourtant pas obtempéré. Elle a été condamnée cinq fois.

2018 - Un sondage IFOP paru dans La Croix révèle que près des deux tiers des personnes interrogées sont désormais favorables au recours à une « mère porteuse »

Avril 2019 - La Cour européenne des droits de l'Homme rend un avis public consultatif dans lequel elle considère que la filiation doit être reconnue pour la mère d'intention qui a désiré et élevé l'enfant, sans trancher entre l'adoption ou la transcription directe.

Octobre 2019 - La Cour de cassation donne gain de cause au couple Mennesson et valide la filiation de la « mère d'intention » avec ses deux filles nées par GPA à l'étranger.

Aujourd'hui - la GPA est toujours interdite en France. Il n'y a aucune évolution législative prévue pour légaliser la GPA ou reconnaître les enfants nés grâce à la GPA. Néanmoins le 18 décembre 2019, la Cour de cassation a ordonné la transcription complète de l'acte de naissance de trois enfants nés par GPA à l'étranger. Cette décision fait jurisprudence.

PAULINE BUREAU

Atrice et metteuse en scène, Pauline Bureau se forme au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris. Pour sa sortie d'école, elle dirige sa promotion dans *Un songe, une nuit d'été* qu'elle adapte de Shakespeare. Elle fonde à la suite sa compagnie *La Part des anges* et monte notamment *Roméo et Juliette* de Shakespeare et *Roberto Zucco* de Koltès avant de se tourner en 2010 vers l'écriture collective avec *Modèles*, une pièce que lui commande le Nouveau Théâtre de Montreuil. En 2012, elle adapte le roman de Tristan Garcia *La meilleure part des hommes*, présentée au Théâtre de la Tempête.



@DR

En 2014, elle écrit et met en scène *Sirènes* au Théâtre Dijon-Bourgogne et signe depuis les textes de la plupart de ses créations. Pauline Bureau reçoit le prix Nouveau talent théâtre de la SACD en 2015, année de création de *Dormir cent ans* ; le spectacle reçoit le double prix Public et Jury de MOMIX 2016 (Festival international de la création pour la jeunesse) ainsi que le Molière 2017 du spectacle jeune public. En 2017, Pauline Bureau crée *Mon cœur*, narration du parcours d'une victime du Médiateur dont elle signe la recreation audiovisuelle pour France Télévisions. La même année elle met en scène Céline Milliat-Baumgartner dans *Les bijoux de pacotille*. En 2018, l'Opéra-Comique lui propose d'adapter et de mettre en scène *Bohème*, notre jeunesse d'après Giacomo Puccini. L'Opéra-Comique l'invite à renouveler leur collaboration avec la mise en scène de *La Dame Blanche* de François-Adrien Boieldieu en février 2020.

Conviée par Éric Ruf, Pauline Bureau écrit pour les acteur/trice.s de la Comédie Française, *Hors-la-loi* qu'elle met en scène au Vieux Colombier en mai 2019. En novembre 2019, elle crée à la Comédie de Caen – Centre dramatique national Féminines, actuellement en tournée dans toute la France. Pauline Bureau est nommée pour les Molières 2019 de l'Auteur francophone vivant et du Metteur en scène d'un spectacle de théâtre public pour *Mon cœur*. Elle fait également partie des quatre finalistes du Grand Prix de Littérature dramatique d'Arcena 2019 pour *Mon cœur*. De 2014 à 2018, elle a été associée à des maisons qui lui ont permis de développer son univers en accompagnant fortement ses créations : Le Théâtre Dijon Bourgogne, CDN, Le Volcan, Scène nationale du Havre et Le Merlan, Scène nationale de Marseille. En 2019, sur invitation du directeur du CDN de Normandie, Marcial Di Fonzo Bo, Pauline Bureau est artiste associée à la Comédie de Caen. Depuis la saison 2020-2021, elle fait partie des artistes du vivier de l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône. Ses textes sont publiés aux Éditions Actes Sud-Papiers.

MENTIONS OBLIGATOIRES

Durée : environ 2h10

Âge conseillé : à partir de 14 ans

Texte et mise en scène : PAULINE BUREAU

Avec YANN BURLOT, NICOLAS CHUPIN, RÉBECCA FINET, SONIA FLOIRE, CAMILLE GARCIA, MARIA MC CLURG, MARIE NICOLLE, ANTHONY ROULLIER, MAXIMILIEN SEWERYN, CATHERINE VINATIER

Scénographie : EMMANUELLE ROY

Composition musicale et sonore : VINCENT HULOT

Costumes et accessoires : ALICE TOUVET

Vidéo : NATHALIE CABROL

Lumières : LAURENT SCHNEEGANS

Dramaturgie : BENOÎTE BUREAU

Collaboration artistique : CÉCILE ZANIBELLI

Assistanat à la mise en scène : LÉA FOUILLET

Conseil en manipulation des marionnettes : JEAN-MICHEL D'HOOP

Perruques : CATHERINE SAINT-SEVER

Construction marionnettes : CAROLE ALLEMAND et SOPHIE COEFFIC

Régie générale et plateau : ÉRIC ANDRIANT

Régie son en tournée : VINCENT HULOT en alternance avec SÉBASTIEN VILLEROY

Régie vidéo en tournée : CHRISTOPHE TOUCHE

Régie lumières en tournée : XAVIER HULOT

Développement / Diffusion : MAUD DESBORDES

Administration : CLAIRE DUGOT

Chargée de production et logistique : LAURA GILLES-PICK

Attachée de presse : ZEF – ISABELLE MURAOUR

Production : La part des anges

Coproduction (en cours) : La Colline – Théâtre national, Le Volcan- Scène nationale du Havre, Les Théâtres de la Ville de Luxembourg, L'Espace des Arts - Scène nationale de Chalon-sur-Saône, Théâtre Dijon Bourgogne - Centre dramatique national, La Comédie de Colmar - Centre dramatique national, Le Bateau-Feu - Scène nationale de Dunkerque, Le Théâtre des Quartiers d'Ivry - Centre dramatique national.

La part des anges est conventionnée par le Ministère de la Culture / Drac Normandie et la Région Normandie.

Plus d'infos

- Point sur la GPA, sur un site gouvernemental français : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/18636-gestation-pour-autrui-queles-sont-les-evolutions-du-droit>
- Le medium Franceinfo et la GPA
<https://www.francetvinfo.fr/societe/loi-sur-la-famille/gestation-pour-autrui/>
- Article du monde du 29 juin 2021 suite au texte adopté par l'Assemblée Nationale sur la PMA
https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/06/29/pma-gpa-acces-aux-origines-ce-que-change-ou-non-la-loi-de-bioethique-dans-dix-situations_6086252_4355770.html
- Pauline Bureau parle de son écriture au théâtre :
<https://www.youtube.com/watch?v=8u8bzDJlLc>

Des pistes de réflexion avec vos élèves :

- L'écriture contemporaine et la dramaturgie du réel / la place singulière de Pauline Bureau aujourd'hui.
- La part des Anges et Pauline Bureau puisent dans les questions sociétales la matière de leur spectacle : analyse des questions abordées au fil des spectacles.
- Le théâtre, un endroit où poser des questions et donner à voir les ambiguïtés de notre époque.
- Le théâtre est-il un genre approprié pour débattre de questions de société ?
- Comment fait-on d'une personne ordinaire une héroïne dans l'univers du spectacle vivant ?
- Etude de textes juridiques. L'évolution du droit doit-elle se faire en même temps que l'actualité, ou dans un second temps ? Les grands textes de lois : la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges, le mariage pour tous, la PMA...
- Les questions éthiques autour de la GPA
- De l'intime à la fiction / l'écriture au plateau / le travail de collectage, d'interview et témoignages

Retrouvez toutes les informations pédagogiques disponibles
sur www.scenesdugolfe.com / Onglet "Scolaires-Groupes"